

LES CAMPS D'INTERNEMENT EN FRANCE

Les camps de Noé et du Récébédou
(Haute-Garonne)

Questionnaire collège (cycle 4)



Laurent Escap, *Le visage aux barbelés*, 1941. ADHG, 67 FI 32

Objectifs

- Comprendre le rôle des camps d'internement en France entre 1939 et 1945.
- Analyser des documents historiques de diverse nature.
- Découverte d'un service d'Archives départementales.

Public concerné

- Histoire : 3^{ème}
- EMC : 3^{ème}

Durée de la séance : 3 heures

Repères du socle :

- Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

- o J'explique un document, je vois son intérêt et je porte un regard critique.
- o J'utilise un document : je cite, j'extrais et j'exploite des informations.
- o Je mets en relation des documents et je les confronte à mes connaissances.

- Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

- o La sensibilité : soi et les autres : j'identifie et j'exprime mes émotions et mes sentiments.
- o Le jugement : penser par soi-même et avec les autres : je développe une réflexion critique.

- Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

- o Je situe et j'ordonne dans le temps.

Références aux programmes

Programme d'Enseignement moral et civique

Objectifs	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
Classe de troisième	
<ul style="list-style-type: none">• Expliquer les différentes dimensions de l'égalité, distinguer une inégalité d'une discrimination.• Les différentes formes de discrimination (raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes...).	<ul style="list-style-type: none">• Égalité et non-discrimination : la perspective temporelle et spatiale.

Programme d'Histoire

Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
Classe de troisième	
<ul style="list-style-type: none">Thème 1 : La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.	<ul style="list-style-type: none">Violence de masse et anéantissement caractérisent la Deuxième Guerre mondiale, conflit aux dimensions planétairesLes génocides des Juifs et des Tziganes ainsi que la persécution d'autres minorités sont étudiés.À l'échelle européenne comme à l'échelle française, les résistances s'opposent à l'occupation nazie et aux régimes qui s'engagent dans la collaboration.Dans le contexte du choc de la défaite de 1940, la Résistance militaire et civile agit contre le régime de Vichy négateur des valeurs républicaines.

Démarche

Cette activité propose une réflexion collective sur la réalité des camps d'internement en France entre 1939 et 1945 (cf. outil n°1). L'étude s'inscrit essentiellement autour de l'année 1942, année pendant laquelle les camps participent au programme de la Shoah en livrant des juifs à la puissance occupante nazie. Elle se construit à partir de documents d'archives et de quelques extraits du film-documentaire *Laurette 1942, une volontaire au camp du Récébédou*. Cette alternance permet de « donner de la chair » aux archives tout en soulignant la nécessité du recours aux archives pour l'écriture de l'Histoire. Si le film montre l'organisation des camps, les archives mettent en avant aussi le fait que l'organisation des camps est le seul fait des autorités françaises.

Par ailleurs, la lettre de Monseigneur Saliège, présentée à la fois sous sa forme d'archive et dans le film, ainsi que les actions de la CIMADE permettent d'amener à une réflexion sur ce que furent être les différents actes de Résistance. Cette lettre était destinée à être lue en chaire le 23 août 1942 par les prêtres du diocèse de Toulouse. Elle peut faire l'objet d'une étude en soi notamment dans le cadre de l'EMC (voir les références aux programmes ci-dessus).

Aujourd'hui, rendre vivante la mémoire des internés et des acteurs des camps d'internement permet de prendre connaissance et conscience d'une période trouble de l'histoire nationale. En effet, cette activité offre la possibilité de s'interroger sur la négation des valeurs républicaines et d'aborder avec un esprit critique certains documents. L'alternance entre travail de groupe (en autonomie) et étude collective permet de donner une approche dynamique à la réflexion.

Les documents utilisés

Documents 1-1 et 1-2 : Notice individuelle d'Uruñuela José, 1942. ADHG, 1867 W 40

Document 2 : Liste des internés au camp du Récébédou, 1942. ADHG, 1867 W 138

Document 3 : Programme des fêtes de Noël au camp du Récébédou, 1941. ADHG, 1867 W 209

Document 4 : Article de presse paru dans *La Dépêche du Midi* rendant compte de la visite de journalistes américains dans les camps d'internement de la Haute-Garonne, 1942. ADHG, 4 Mi 14 R 120

Document 5 : Exemple de deux menus proposés aux internés dans le camp du Récébédou, sans date. ADHG, 1867 W 138.

Document 6 : Photographies d'une cuisine et d'un réfectoire du camp de Noé. AN, F/7/15098, dossier 1, p. 27

Document 7 : Télégramme du gouvernement du Vichy au sujet de l'aménagement des convois de déportation au départ des camps d'internement de la Haute-Garonne. ADHG, 1831 W 3

Document 8 – Lettre de Monseigneur Saliège au sujet des convois de déportation partis de Haute-Garonne, 1942. ADHG, 5795 W 86 (901-1)

Document 9 – Dossier de demande d'obtention du statut de déporté politique de Manuel Abat, 1945. ADHG, 6863 W 1

Outil 1 : Carte des camps d'internement en France (1942)

Outil 2 : Frise chronologique, la France en guerre 1939-1945

Outil 3 : Itinéraires des convois de déportation

Outil 4 : Chronologie des camps de Noé et du Récébédou

Outil 5 : Glossaire

Outil 6 : Personnalités et lieux clés

Outil 7 : Bibliographie

Contexte historique

En France, les premiers camps d'internement naissent en 1938 sous la III^{ème} République pour recueillir, provisoirement, le flux des réfugiés de la guerre civile espagnole. Toutefois, la déroute de l'armée française durant la Seconde Guerre mondiale et la mise en place d'un régime autoritaire modifie le visage politique et territorial de la France, entraînant par là-même un tout autre usage de ces camps, dès 1940.

Après la démission du Président du Conseil, Paul Reynaud, et la signature de l'armistice (22 juin 1940), le régime de Vichy est instauré ; à sa tête, le Maréchal Pétain détient les pleins pouvoirs. La mise en place d'une collaboration avec l'Allemagne (entrevue de Montoire – octobre 1940) entraîne une politique de plus en plus répressive envers les apatrides et populations juives, jugés *indésirables* ; l'Etat français organise des rafles et des convois vers l'Allemagne. Rapidement, les camps d'internement se transforment en camps de transit vers la mort. De 1939 à 1946, quelques 600 000 personnes sont internées en France, « non pas pour des délits ou des crimes qu'elles auraient commis mais pour le danger potentiel qu'elles représenteraient pour l'Etat et/ou la société. » (in D. Peschanski, *Les camps d'internement français, 1938-1946*, Thèse d'Etat, 2000)

En Espagne, entre février et mars 1939, à la suite de la prise de Barcelone par les phalangistes du général Franco, environ 465 000 personnes passent la frontière espagnole. C'est la *Retirada*, (retraite en espagnol). Des soldats de l'armée républicaine espagnole, des membres de Brigades Internationales, mais aussi des familles, des femmes, des enfants, des personnes âgées. En juillet 1940, 350 000 ont séjourné dans des camps.

Exposés comme les miroirs de la réussite d'un nouvel ordre national, les camps d'internement sont les exemples concrets d'un pouvoir en quête de légitimité. À l'image de ceux de Noé et du Récébédou, ils deviennent essentiellement des témoignages de la politique de négation et de destruction des valeurs républicaines.

I. Les populations au sein des camps.

A) Qui est interné ?

- Avant 1940.

À partir des documents 1-1 et 1-2.

- 1. Présentez le document. Présentez en quelques lignes le contexte historique.**

- 2. Quelle est la nationalité de cet homme ? Citez deux indices qui vous permettent de l'affirmer.**

- 3. À quelle date est-il interné ? Pour quel motif ?**

➤ À partir de 1940.

À partir du document 2.

4. D'après cette liste, précisez les raisons pour lesquelles ces personnes sont internées.

B) Le rôle des associations.

À partir du film *Laurette 1942*.

1. Qui est Laurette ?

2. Qu'est-ce que la CIMADE ? Citez deux missions de la CIMADE.

3. Quelle raison pousse Laurette à s'engager ?

II. La vie dans les camps d'internement.

A) Un semblant de vie quotidienne.

À partir du document 3.

1. Présentez le document.

2. Relevez les éléments qui évoquent l'influence du régime de Vichy au cours de cette fête.

3. Que révèle ce document sur la volonté de l'État ?

B) Des camps "vitrines" du régime de Vichy.

À partir du document 4.

1. Résumez brièvement l'article (5 lignes maximum).

« La journée à Toulouse » :

2. Relevez deux adjectifs qualifiant le régime de Vichy et le Maréchal Pétain. Sont-ils en accord avec la réalité ? Justifiez votre réponse à l'aide de vos connaissances.

3. Comment appelle-t-on ce type de procédé ? Donnez une définition.

À partir des documents 5 et 6 + film *Laurette 1942*.

4. Que révèle l'opposition de ces documents ? Quelles conclusions en tirez-vous sur la réalité dans les camps ?

III. L'organisation d'un système répressif.

A) Un aspect policier.

À partir du film *Laurette 1942*.

➤ Extrait n°1

1. Décrivez le gardien ; quels sentiments vous évoque-t-il ?

2. "Ils ne nous voyaient pas. Nous étions invisibles". En quoi cette phrase révèle-t-elle la séparation entre deux mondes, celui de l'extérieur et celui des camps ?

➤ Extrait n°2

3. Décrivez les personnages (attitudes et expressions).

4. Comment se déroule l'appel ?

B) Déportations et rafles.

À partir du document 7.

1. Qui est l'expéditeur de ce document ? Qui en est le destinataire ?

2. Pour quelle raison ce document a-t-il été rédigé ?

3. Décrivez les conditions de voyage des déportés. Comment pouvez-vous les qualifier ?
